

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU LUNDI, 5 JUIN 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 26 Mai

M. Basset, messager d'état, est arrivé le 25 de ce mois, avec des dépêches de Sir Morton Eden notre ambassadeur à Vienne. Le contenu de ces dépêches n'a point encore transpiré ; on fait seulement que M. Basset a rencontré à Dresde M. Hammond, qui revient en Angleterre.

Suivant des lettres de Philipstown, un corps nombreux d'Irlandois unis tenta dans la soirée du 18 de surprendre les baraques. La garnison, composée d'une partie du 4^{me} régiment de dragons, courut aux armes, tomba sur les assaillans, en tua et blessa un grand nombre, arrêta 4 des chefs, et mit le reste en fuite.

Un maître de langue de Belfast a été arrêté le 22, comme membre de la société des Irlandois unis, et leur envoyé à Dublin pour y conférer avec les comités affiliés.

Le Prince et la Princesse de Wirtemberg partiront Mercredi prochain de Greenwich, où ils s'embarqueront sur l'Yacht *Mary*, qui les conduira à bord de la frégate qui les attend pour leur passage.

Avant-hier, le comte de Moira et M. Fox ont présenté à S. M. l'adresse du comté d'Antrim, pour demander le renvoi du ministère Irlandois.

Aujourd'hui, doit se faire à la Chambre des Communes la fameuse motion pour la Réforme du Parlement. On annonce que M. Fox, ainsi que tous les membres de son côté, sont déterminés à ne plus siéger, si la motion est rejetée, comme il y a toute apparence. Les gens impartiaux demandent si une telle démarche est autorisée par la constitution, si elle est conseillée par la prudence, si elle est suggérée par un vrai patriotisme, et de quelle utilité elle peut être au bonheur du peuple, ou pour le maintien de la tranquillité. Ils craignent qu'elle

n'ait les conséquences les plus fâcheuses, et trouvent que l'opposition s'engage par là à une grande responsabilité. C'est passer le Rubicon.

L'Irlande est toujours fort agitée. M. Grattan et tout le parti de l'opposition, ont déclaré qu'ils ne viendroient plus au parlement.

Une lettre de Portsmouth en date du 25, contient ce qui suit :

„L'escadre de lord Bridport étoit ce matin à environ 10 lieues à l'Ouest ; le vent E. S. E. a continué toute la journée, & la portera hors de la Manche. On dit que le *Powisful* devoit la joindre, mais il est resté dans le port, la subordination n'étant pas encore rétablie dans l'équipage. Le retour des députés n'a point fait cesser ces mécontentemens, quoiqu'ils aient rendu compte de tout ce qui s'est passé à Portsmouth. Il y a tout lieu de croire que des gens mal intentionnés travaillent à entretenir les mécontentemens. Cependant on assure que le commodore Warren a repris le commandement de sa division ; & en effet, la *Pomone*, l'*Artois*, la *Galatée* & le *Sylph*, ont repris leur pavillon.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 28 Mai

Le procès de Vendôme est fini. Babxuf et Darthé ont été condamnés à la peine de mort, pour avoir provoqué par des écrits imprimés au rétablissement de la constitution de 1793. Aussitôt après la lecture de la sentence, les deux condamnés se sont poignardés avec des filets qu'ils tenoient cachés sous leurs habits ; mais comme leurs blessures ne sont pas mortelles, l'on croit qu'ils auront pu subir leur exécution le jour suivant. Germain, Buonarrotti, Cazin, Moroy, Blondeau, Menessier et Bouin, ont été condamnés à la déportation. Drouet, Antonelle, Lambert et autres, ont été absous. Le journal *les Hommes Libres* jette les hauts cris contre ce jugement.

Extrait du procès verbal des séances au Conseil des anciens, du 7 prairial, an 5

Le Conseil des anciens procède au scrutin secret, et sur la liste décuple présentée par le

Conseil des cinq cents, à la nomination du membre du Directoire exécutif, dont la place est vacante par la sortie du citoyen Letourneur.

Sur deux cent dix-huit votans, le citoyen Barthélemy, ambassadeur de la République française près les Cantons Suisses, obtient cent trente-huit suffrages; en conséquence, le président du Conseil des anciens proclame membre du Directoire exécutif de la République française, le citoyen Barthélemy, ambassadeur près les Cantons Suisses.

Le Conseil des Anciens arrête qu'il sera fait un message au Conseil des cinq-cents, et au Directoire exécutif, pour lui notifier la nomination du citoyen Barthélemy.

Du 7 Prairial, an 5.

Signé: Barbé-Marbois, président; Tronçon-Ducoudray, A. D. Laffon, Godin, Servonat, secrétaires.

Arrêté du 7 Prairial, an 5.

Le Directoire exécutif, vu l'extrait du procès-verbal des séances du Conseil des Anciens, en date de ce jour, portant que le citoyen Barthélemy, ambassadeur de la République française près les Cantons Suisses, est proclamé membre du Directoire exécutif de la République française,

Arrête qu'expédition dudit extrait de procès-verbal sera adressé, sans délai & par un courrier extraordinaire, au citoyen Barthélemy, avec expédition du présent arrêté.

Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé au bulletin des loix, au bas de l'extrait du procès-verbal du Conseil des Anciens.

Signé: Letourneur, président.

Legarde, secrétaire-général.

Extrait du procès-verbal de la séance du Directoire exécutif, du 7 Prairial, an 5.

„Le citoyen Barthélemy, étant nommé membre du Directoire exécutif, et les fonctions du citoyen Letourneur venant en conséquence à cesser, il a remis la clef du sceau au citoyen Carnot, qui a été déclaré président.

— L'on croit que l'ex-directeur aura un commandement militaire dans le Midi, et en même tems la première place dans une école de génie qui va être établie à Lyon.

La nomination de Barthélemy (dit un de nos journaux) déplaisoit beaucoup au Directoire. Son effet immédiat sera de faire passer le sceptre de la diplomatie, des mains de Rewbell et de son protégé Charles Delacroix, entre celles d'un homme que l'Europe respecte, et qui ne le fera point un jeu barbare de l'incendier. Les vœux du Directoire se portoient sur Cochon; on a vu avec surprise ce ministre, qui avoit été le dernier jour rejeté dans les deux sociétés rivales, celle de Clichy et celle de Noailles, porté tout-à-coup par deux cents voix. On conjecture delà que les vœux qui se recueillaient dans ces réunions, ne sont pas strictement

suivis, et qu'il se forme des sociétés particulières qui ont leurs vœux indépendans. Beuronville a été écarté du moment où l'on a su que les jacobins le portoient. Actuellement il ne reste plus qu'une incertitude, celle de savoir si Barthélemy acceptera. Dupont de Nemours assure qu'il se rendra aux vœux de tous les honnêtes gens.

Le ministre de la guerre vient d'adresser une circulaire aux administrations départementales et aux ordonnateurs, pour les autoriser à suspendre les levées de chevaux que le service militaire a si longtems fait décimer. Ces pauvres animaux ont allez mérité de la République (dit le *Grandeur*).

Le même ministre vient d'annoncer, par une lettre, au Directoire, l'arrivée de l'ambassadeur de la Porte-Ottomane dans la rade de Marseille. La durée de sa quarantaine n'est pas encore déterminée.

Ce sont les citoyens Lestevenon et Pasteur, représentans du peuple Batave, et chargés d'une mission particulière près du gouvernement français, qui ont pris congé du Directoire, le 4 Prairial. Le citoyen Meyer, ministre plénipotentiaire de la République Batave, continue de résider à Paris. (*Art. officiel* du Rédacteur.)

On écrit de Madrid, que le Roi d'Espagne a nommé ministres plénipotentiaires au congrès proposé pour la pacification générale M. Gabarus, et le marquis del Campo, ambassadeur à Paris: le premier a été fait conseiller d'état. Les mêmes lettres ajoutent, que l'Espagne a déclaré la guerre au Portugal, et que la République française s'engage à fournir à cette puissance 30 mille hommes.

L'abbé Sieyès paroît depuis depuis quelques jours au conseil, avec son bras en écharpe. Les députés du nouveau tiers demandent à leurs guides: *Est-ce là ce fameux abbé?* — Oui. — ils le regardent, et passent leur chemin. (*Censeur*).

De Petersbourg, le 12 Mars.

S. M. l'Empereur se propose de passer tous les ans quelque tems à Moscou, et Elle a donné des ordres en conséquence. C'est le 14 de ce mois que ce monarque quittera Moscou; il se rendra d'abord à Smolensk; le grand-chancelier de l'Empire, prince Besborodko, l'accompagnera. S. M. est attendue de retour ici pour le 19 Juin.

Leurs Majestés, lorsqu'Elles étoient encore Grand-Duc et Grande-Duchesse, ont établi, dans un acte daté du 4 Janvier 1788, les bases d'après lesquelles la succession au trône de Russie doit avoir lieu. Cet acte vient d'être rendu public.

Le comte de Briou, ci-devant au service de France, vient d'entrer au service de Russie avec le même grade qu'il avoit.

Le Roi Stanislas Auguste est toujours à Moscou.

De Stockholm, le 19 Mai.

M. Swietelzky, chargé d'affaires de S. M. Impériale près de notre cour, a notifié officiellement, ces jours derniers, à notre ministère, la signature des préliminaires de la paix entre la maison d'Autriche et la République française, en ajoutant que S. M. I. avoit assuré l'intégrité de l'Empire d'Allemagne, ce qui ne pouvoit être indifférent à S. M. Suédoise, comme garante de la paix de Westphalie.

De Berlin, le 27 Mai.

Le Roi se trouve rétabli de son indisposition, et demain S. M. se rendra au château de Charlottenbourg, où Elle passera une partie de Pété.

La revue étant terminée, tous les régimens étrangers sont retournés aussitôt à leurs garnisons respectives.

M. le chambellan comte de Nesselrode, ci-devant ministre de Russie près de notre cour, vient d'être appelé à Petersbourg par l'Empereur. Il partira au premier jour.

De Venise, le 24 Mai.

Le général Buonaparte n'est pas encore arrivé. Le nombre des français qui occupent notre ville et les isles voisines, telles que Chiozza, Malamocco, Pedestrina etc. se monte maintenant à 15 mille hommes. Dans les villes de Terre-Ferme, comme Verone, Udine, Padoue, les français font main basse sur toutes les propriétés des Russes, des Portugais, des Anglois; l'on craint qu'ils n'en agissent de même ici.

Notre municipalité continue tranquillement ses opérations, et nous jouissons de la plus grande sûreté. Il y a plusieurs ex-nobles parmi nos municipaux; l'avocat Gallino se distingue comme orateur. Nous attendons avec impatience la décision que le gouvernement français prononcera à notre égard, et quel sera le sort de notre république.

C'est demain que notre Patriarche ou archevêque doit prêter, avec tout son clergé, le serment de fidélité entre les mains de la municipalité. Il ne s'est fait jusqu'à ce moment aucun changement dans tout ce qui tient à l'état ecclésiastique; mais comme notre gouvernement paroît vouloir se modeler sur celui de la France et de la république Cispadane, il n'y a presque pas à douter que des réformes considérables n'aient bientôt lieu dans cette partie.

On ne laisse sortir aucun vaisseau dans la mer

Adriatique. Une des raisons de cette prohibition est que les français veulent empêcher l'exportation dans l'étranger de l'argent, des marchandises ou tout autre effet de prix.

Outre les pièces que nous avons déjà données, il est émané un décret par lequel le gouvernement atteste que les citoyens Spada et Zorzi, dont les maisons ont été pillées, n'étoient point les chefs d'un parti révolutionnaire, mais bien les agens du Sénat Vénitien près le chargé des affaires de France, pour opérer une révolution pacifique. Un second décret invite les troupes françaises à entrer à Venise, pour se réunir aux troupes nationales et maintenir l'ordre et la tranquillité.

De Milan, le 27 Mai.

La révolution, dont les symptômes s'annonçoient depuis quelque tems à Gènes, a enfin éclaté le 22 de ce mois. Ce jour, les patriotes se rassemblèrent en grand nombre et le rendirent maîtres de plusieurs postes importants de la ville, de l'arsenal et du port. Cependant leur triomphe ne fut pas de longue durée. Le lendemain, les partisans de l'ancien gouvernement s'étant réunis, reprirent tous les postes et arrêterent plusieurs chefs de l'insurrection. Une vingtaine de personnes restèrent sur la place et 40 furent blessés. Les vainqueurs pillèrent ensuite plusieurs maisons de patriotes, entre autres le magasin d'épicerie de Moraddo. L'on ne voit plus maintenant dans la ville que des cocardes Génoises. Il est parti d'ici des troupes françaises pour se porter sur Gènes. L'on ignore encore dans quel sens elles agissent.

Un de nos papiers rapporte une lettre du général Baraguey d'Hillier, datée de Venise le 20 Mai, et dont voici la teneur: *Je vous annonce la prise de Venise, où les français n'avoient jamais pu prendre pied depuis le règne de Pépin, la destruction de l'antique & horrible Oligarchie, & son remplacement par une municipalité patriote. Je me trouve ici avec 6000 hommes & une belle fleur. On a voulu faire un mouvement qui a été exécuté par le Esclavons & par des gens payés par les ministres d'Angleterre & par M. d'Envaigues; cinq maisons des meilleurs citoyens ont été saignées, mais je suis arrivé dans le même moment. Depuis, les Vénitiens sont restés tranquilles. J'espère que l'on prendra ici un ton démocratique.*

L'on apprend de Verone que l'évêque de cette ville, le marquis de Maffei, et les autres détenus, ont été remis en liberté.

De Bruxelles, le 30 Mai.

L'on apprend qu'une partie des troupes de l'armée de Sambre et Meuse, qui doivent prendre des quartiers dans le Limbourg et le pays

de Liège, sont déjà arrivées à leur destination. Le corps qui doit rentrer dans la Belgique est aussi, dit-on, en pleine marche.

Les troubles qui avoient éclaté à Malines, sont dissipés. L'archevêque s'est servi de son influence sur le bas-peuple, pour le ramener à la soumission.

Hier, jour de Décade, il a été célébré ici une fête civique à la Reconnaissance & à la Victoire. A cette occasion, les autorités civiles et militaires installèrent l'école centrale du département de la Dyle au local de la ci-devant cour, au son de toutes les cloches et au bruit de l'artillerie. L'après-midi, on distribua du vin à la garnison rassemblée dans la plaine hors de la ville; il y eut aussi d'autres divertissemens.

Plusieurs émigrés de marque, qui sollicitoient depuis longtems leur radiation des listes de proscription, viennent d'être enfin rayés de ces fatales listes par l'administration centrale de ce département. Quelques-uns sont déjà même rentrés dans leurs foyers.

De Strasbourg, le 31 Mai.

L'on mande de Bâle que M. Barthélemi reçut le 28, dans l'après-midi, un courrier extraordinaire de Paris avec la nouvelle de sa nomination au Directoire. Ce ministre a accepté, et il a dû se mettre en route le 30. M. Bacher gèrera les affaires jusqu'à la nomination de son successeur.

L'administration du département du Bas-Rhin vient d'enjoindre de nouveau aux administrateurs de district, gardes nationales, gendarmes etc. d'exiger de tous les étrangers l'exhibition de leurs passeports, commissions militaires, certificats etc., et d'arrêter ceux qui n'auront point de titres suffisans. Cette mesure a lieu, parceque beaucoup d'émigrés rentrent dans le département, les uns avec de faux passeports, les autres avec de faux billets d'hôpital etc. Ces émigrés sont pour la plupart des cultivateurs et des ouvriers qui avoient

fui, sous le régime de la terreur, avec leurs femmes et enfans.

Du pays de Berg, le 28 Mai.

La contribution de 1800 mille livres imposée au duché de Berg, vient d'être réduite à un million par le général Hoche; le corps des marchands doit en rapporter les deux cinquièmes.

L'on dit qu'il arrivera incessamment beaucoup de troupes françoises, qui prendront des quartiers dans ce pays; attendu que les environs de la Lahn manquent entièrement de subsistances.

De Nassau, le 1 Juin.

Hier, le général en chef Hoche arriva à Ober-Lahnstein. Dans la soirée, l'ordre fut donné aux régimens de chasseurs de se tenir prêts à marcher, et aussitôt après il fut fait une réquisition en fourrages, cloux, poudre, craie etc.; tous ces objets doivent être livrés aujourd'hui. L'on croit que les régimens susdits se mettront après-demain en marche pour repasser le Rhin. L'on ignore encore si l'infanterie cantonnée dans le baillage de Montebauer, et entre notre ville et Ehrenbreitstein, a reçu un pareil ordre.

De Coblenze, le 2 Juin.

Le général en chef Hoche est passé, hier matin, par notre ville pour se rendre à Paris, où il est appelé par le Directoire. Avant-hier, le général Debelle a pris la même route.

Hier, il a été publié, au son de la caisse, que la libre navigation sur le Rhin étoit permise, sans qu'il fût besoin de se munir de passeport, ce qui gênoit extrêmement le commerce. Cependant, il est toujours défendu d'exporter des munitions, de la poudre à canon, du plomb, du fer etc.

Le palais électoral de cette ville va être de nouveau changé en hôpital. On est déjà occupé à y faire les arrangemens nécessaires.

Il y a une grande mortalité parmi les bêtes à cornes que les françois ont amenées des Pays-Bas. Cependant cette maladie ne s'est pas encore communiquée aux bestiaux de ce pays-ci.

*** Le Public est averti que la terre de Schockwitz, quite de toutes dettes, située en Silésie, pas loin de la ville de Breslau, sera adjugée d'après la 116ème Loterie de la ville d'Hambourg, dont le tirage commencera le 12 Juin, de façon que le gagneur de cette terre, sera celui qui se trouvera porteur du même numéro qui gagnera dans ladite 116ème Loterie de Hambourg le gros lot de 60 000 marcks, & elle lui sera adjugée avec toutes les dépendances, bien ensemencée &c., sans que cela lui occasionne les moindres frais.*

Les billets sont à distribuer chez le négociant & collecteur de la Loterie de la ville d'Hambourg, Jean Frédéric Grillon, y demeurant; au-dessous de l'hôtel de Kaisershoff. La mise d'un billet est d'un Frédéric d'or, du poids requis. Les avissemens concernant ladite terre, s'y donneront gratis.

*** M. de Franconi, capitaine dans Mirabeau, & M. le commandeur Antoine comte de Reinach, qui a sa commanderie à Schlanders dans le Tyrol, sont priés de donner leur adresse par la voie de ce Journal. On a des choses intéressantes à leur communiquer.*